



# REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise  
du commerce et de l'industrie

> cnci

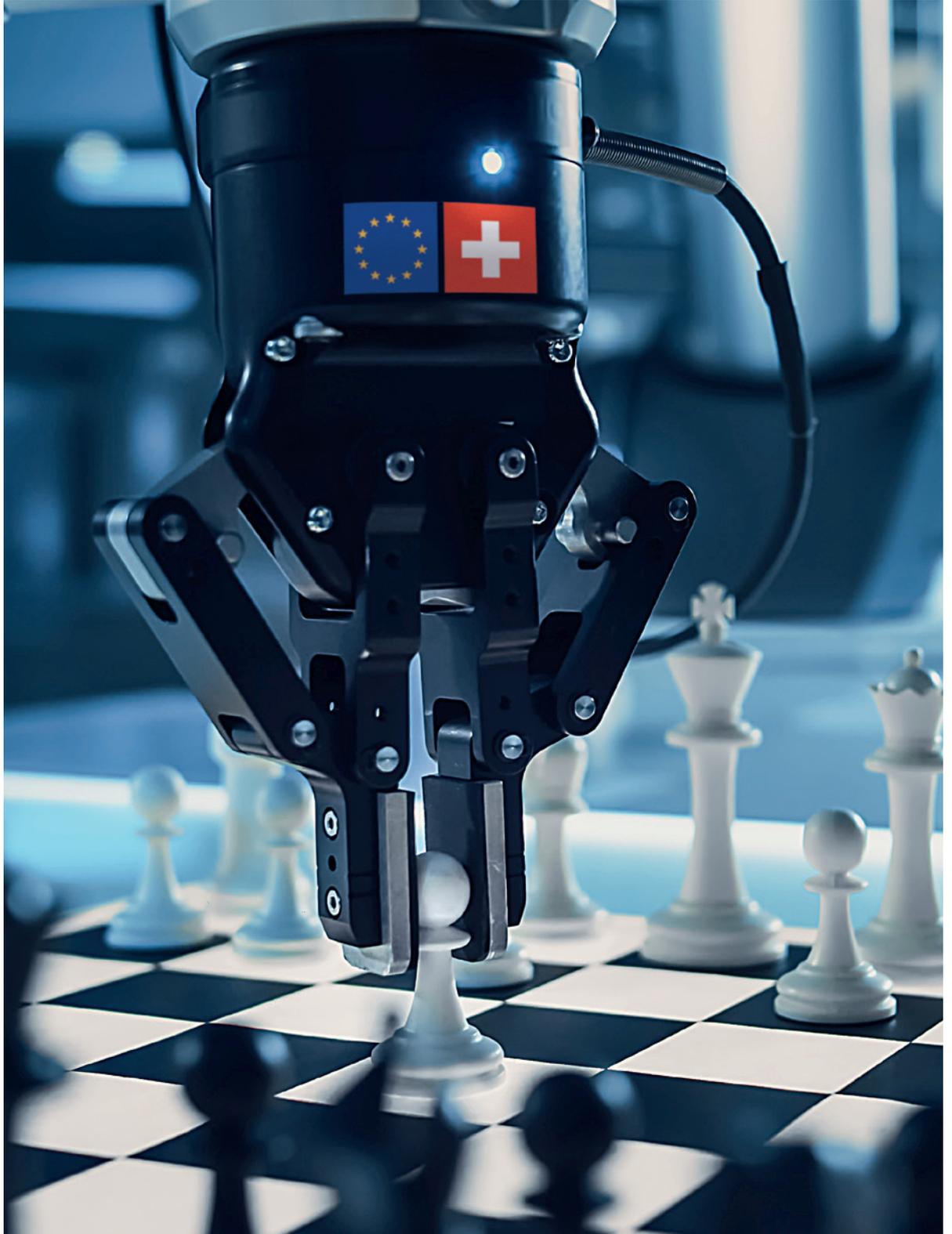
L'inflation nous menace-t-elle?

Voie bilatérale:

**un inquiétant silence-radio**

page 11

page 8-9



**0,70%\***

avec assurance  
sismique offerte

**UN AVENIR  
SEREIN GRÂCE  
À NOTRE  
HYPOTHÈQUE  
À TAUX FIXE**

[www.bcn.ch/offre07](http://www.bcn.ch/offre07)



**BCN**

\* Applicable pour résidence principale sous conditions.

# CERTIFICATION TOUS AZIMUTS!

par Florian Némethi - Directeur CNCI

## SOMMAIRE

|   |       |
|---|-------|
| Éditorial                                       | 3     |
| Dans le rétro                                   | 5     |
| <b>Grand angle</b>                              |       |
| Voie bilatérale:<br>un inquiétant silence-radio | 8-9   |
| <b>Focus</b>                                    |       |
| L'inflation nous menace-t-elle?                 | 11    |
| Réseaux   | 12-13 |
| <b>Maison de l'économie</b>                     | 14-15 |
| <b>Point de vue</b>                             |       |
| Fabien Zennaro                                  |       |
| VNV SA  | 17    |
| Agenda  | 18    |

### Impressum

repères est le mensuel de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie  
Rue de la Serre 4  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 727 24 10  
cnci@cnci.ch  
www.cnci.ch

### Parution bimestriel

Rédaction: CNCI  
Éditeur: CNCI  
Conception: Inox Communication  
Impression: Imprimerie Baillod SA

### Publicité

Nadia Garavaldi  
Tél. 032 727 24 10  
nadia.garavaldi@cnci.ch

Bulletin adressé aux membres de la CNCI



Lors de la soirée de passation de présidence de la CNCI, le 9 septembre dernier, Stéphane Garelli a esquissé les lignes de forces émergentes de l'économie auxquelles vont être confrontées les entreprises, au-delà de la pandémie en cours. Signe des temps, parmi celles-ci, la nécessité croissante de devoir « montrer patte blanche » dans différents domaines à l'aide de certificats et autres labels: responsabilité sociale et environnementale, protection des données, cybersécurité, éthique des investissements ou encore égalité des genres.

Cette tendance ira en se renforçant dans la décennie actuelle, notamment sous l'effet des agendas étatiques socio-environnementaux, comme l'Agenda 2030 de l'ONU ou la COP 26, mais aussi de cadres juridiques contraignants dans le domaine des données et de sécurité numérique. Elle se renforcera aussi du fait que le monde est guidé par l'image, la réputation, l'information instantanée, mais aussi par une scrutation toujours plus grande des activités des entreprises par les ONG, le politique et les médias. De ce fait, aucune entreprise ne veut se retrouver pointé du doigt sur la place publique pour d'éventuels manquements de fiabilité ou de responsabilité, par sa propre faute ou par celle d'un partenaire ou fournisseur. Car, avec le dégât d'image, la sanction commerciale des clients et des consommateurs est souvent brutale et immédiate.

Pour rester sur le marché, indépendamment de la qualité des produits et des services, il faudra donc toujours plus attester de ses bonnes pratiques, être certifié X ou labellisé Y. Faut-il s'en inquiéter?

Non, en apparence, si l'on estime qu'une démarche de certification est une affaire de conviction de l'entrepreneur, autant qu'une opportunité pour l'entreprise de s'améliorer, de mieux identifier et maîtriser ses risques. Et si l'on considère que la certification permet, sur le marché, de trier l'ivraie du bon grain.

Qu'elle récompense et rend plus visibles et plus concurrentielles les entreprises qui effectuent des efforts pour mieux faire, pour davantage protéger leurs clients et leurs employés ou pour diminuer l'impact négatif de leurs activités.

Comme toute cela serait simple, finalement. Trop simple!

Car cette économie émergente du « passeport de bonnes pratiques » a aussi un coût, en particulier pour les PME. Un coût financier, mais surtout d'opportunité, sachant que ce type d'entreprises, aux ressources limitées, risque d'avoir à passer beaucoup de temps à démontrer ses vertus, au détriment peut-être de la performance productive, de l'innovation et du développement d'affaires. Sans oublier que chaque secteur, ou chaque label, a ses propres exigences. Et que celles-ci ne s'appliquent pas forcément de manière uniforme en Suisse ou ailleurs!

Pendant longtemps, il a été reproché à juste titre à l'État de « peser » de tout son poids réglementaire et administratif sur l'activité de l'économie, en lui imposant des pertes de temps, des coûts et des lourdeurs bureaucratiques aussi irritantes qu'inutiles. Il reste, bien entendu, encore des efforts à faire dans ce domaine, au vu de la complication et de la densité des réglementations.

Mais, désormais, il faudra aussi se montrer vigilant par rapport au risque de « sur-réglementation endogène », générée par des acteurs structurants de l'économie elle-même, pour s'assurer que tout le monde lave plus blanc que blanc. Car, si l'on n'y prend pas garde, celle-ci pourrait étouffer de ses excès de nombreuses petites entreprises pourtant correctes sous tous rapports. Ce serait un bien vilain paradoxe!

# ET SI NOUS PARLIONS DE VOS SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES ?

C'est important, parce que de nouvelles solutions existent pour mieux maîtriser les énergies. Que cela soit pour nos communautés, nos entreprises ou nos villes.

**VOTRE FUTUR, C'EST NOTRE PRÉSENT**



Experts  
en solutions  
énergétiques  
globales

groupe 



**30 AOÛT 2021 - WEBINAIRE**

## LES RICHES SONT-ILS INSUFFISAMMENT IMPOSÉS EN SUISSE... ET DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL ?



Dans le cadre de la campagne 99%, le webinaire « Les riches sont-ils insuffisamment imposés en Suisse... et dans le Canton de Neuchâtel ? » a été organisé. Au cours de ce webinaire sont intervenus Vincent Simon (economiesuisse), Thierry Obrist (Professeur de droit fiscal, UniNE), François Burgat (Directeur de PwC Neuchâtel), Philippe Scemama (propriétaire de LNS), Philippe Bauer (Conseiller aux Etats), Damien Cottier (Conseiller national), Florian Némethi (Directeur CNCI) et Charles Constantin (Membre de la Direction CNCI). Thierry Obrist a notamment expliqué comment les revenus du capital étaient imposés à l'étranger ; François Burgat a démontré le système d'imposition en Suisse et à Neuchâtel.

Dans son intervention, Philippe Scemama, membre du Conseil d'administration de la CNCI, a rappelé que les entrepreneurs travaillaient sans doute beaucoup plus que la moyenne des travailleurs suisses tout en ne faisant pas partie des super riches qui, selon les initiés, laisseraient leur argent offrir des rendements massifs sans qu'ils n'aient besoin de travailler. Philippe Scemama a manifesté sa lassitude par rapport aux initiatives multiples de certains milieux qui démotivent l'esprit d'entreprendre et la prise de risque. Philippe Scemama a terminé en déclarant : « Les entrepreneurs contribuent à la prospérité du pays en travaillant laborieusement. Mais certains milieux ne veulent pas le voir et préfèrent lancer des initiatives extrêmes et pseudo-équitables. J'actionne la sonnette d'alarme ! ».

Pour rappel, le 26 septembre, l'initiative des jeunes Socialistes a été refusée à 64.9% en Suisse. Les Neuchâtelois ont dit NON à 55.1%.

**14 SEPTEMBRE 2021 - WEBINAIRE**

## INFORMATIONS SUR LES RHT, LES APG, LES VACCINS, LES TESTS ET LE CERTIFICAT COVID



Avec quelle intensité les entreprises neuchâtelaises ont recouru à la RHT, durant la crise ? Qu'est-ce qui a changé au 1<sup>er</sup> septembre pour les RHT et qu'est-ce qui pourrait changer dans les prochains mois ? Quel est le droit actuel pour les APG corona ? Que doivent savoir les employeurs en ce qui concerne la vaccination, les tests et le certificat covid ? Quelles sont les dernières infos de la Santé publique du Canton de Neuchâtel ? Ces questions ont été notamment abordées dans le cadre du webinaire « RHT, APG, vaccins, tests et certificat COVID - Situation au 14 septembre ». Sept experts sont intervenus pour apporter

des éclairages. Le webinaire a été organisé par la CNCI et 8 autres associations économiques neuchâtelaises (AIP, apiah, CIN, Convention patronale, FER Neuchâtel, FNE, FNSO et UNAM).

Sur la photo de gauche à droite : Pascal Guillet (CCNAC), Roxane Zappella (FER Neuchâtel), Charles Constantin (CNCI), Marie-Thérèse Kohler Fiorellino (apiah), Pascal Moesch (AIP), Philippe Lebet (AIP), Anouk Elber (Service de l'Emploi), Valérie Gianoli (Service de l'Emploi) et Régine de Bosset (CNCI).

# VOUS SOUHAITEZ REMERCIER VOS COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES ? FAITES-LEUR PLAISIR À COUP SÛR AVEC LA CARTE CADEAU MARIN CENTRE !

Nos cartes cadeaux peuvent être créditées du montant souhaité et permettront à vos collaborateurs et collaboratrices de faire des achats dans plus de 40 enseignes à Marin Centre!



Contactez-nous pour plus d'information sur nos conditions et avantages pour les entreprises

info@marincentre.ch — Tél. +41 58 574 8346 — www.marincentre.ch



A vos côtés pour la mise en place et  
la maintenance de vos installations.

Saint-Blaise  
Les Ponts-de-Martel  
La Chaux-de-Fonds  
Le Locle

[www.fluckigersa.ch](http://www.fluckigersa.ch)



100

COMPAGNIE D'ASSURANCES  
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT  
INSURANCE COMPANY

Assureur d'exception

*100 ans à façonner vos assurances sur-mesure*

ASSURANCES TRANSPORTS  
[www.tsm.ch/transport](http://www.tsm.ch/transport)

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921 

# VOIE BILATÉRALE: UN INQUIÉTANT SILENCE-RADIO

Charles Constantin - Membre de Direction CNCI

Le 26 mai 2021, le Conseil fédéral a interrompu la discussion sur l'accord-cadre. Cela ne signifie pas que la voie bilatérale s'est interrompue. En effet, les accords continuent d'exister. Par contre, ils pourraient ne plus être actualisés. Autre problème: l'UE répète depuis 2008 qu'aucun nouvel accord d'accès au marché ne peut être signé – et de fait aucun ne l'a été depuis plus d'une dizaine d'années. Quant à la participation suisse au programme de recherche Horizon, on reste dans le flou. Très préoccupées de l'avenir de la voie bilatérale, des organisations économiques demandent au Conseil fédéral de poursuivre le dialogue avec l'UE, de stabiliser voire de sécuriser les accords existants et de lancer des réformes pour améliorer durablement la compétitivité internationale de la Suisse. Le Parlement a certes dégelé la contribution suisse à la cohésion; cela peut détendre un peu l'atmosphère, mais c'est loin de résoudre l'ensemble des problèmes. Le Parlement a aussi adopté un postulat de Damien Cottier (PLR/NE) qui a demandé une vue d'ensemble détaillée de la relation Suisse-UE et des options qui s'offrent à notre pays. Prises de température auprès de trois PME industrielles neuchâtelaises et entretien avec Swissmem. En résumé, les entreprises sont dans l'attente, alors que le silence-radio règne au sujet de l'avenir de la voie bilatérale à Berne.



## Entretien avec PHILIPPE CORDONIER Responsable Swissmem Suisse romande

### 1. Quelle est l'importance du marché européen pour les membres de Swissmem ?

Les liens économiques étroits de la Suisse avec l'UE contribuent fortement à la prospérité de la Suisse. L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) suisse génère environ 80% de son chiffre d'affaires à l'étranger (plus de 60 Mia. de CHF). L'UE est de loin le marché le plus important pour l'industrie MEM avec 58% d'exportations au premier semestre 2021.

### 2. Que commercialisent les membres de Swissmem dans l'Union européenne ? Et qu'en est-il de ses membres neuchâtelais ?

L'industrie MEM suisse est une branche de haute technologie qui occupe plus de 320'000 collaborateurs. Elle est constituée essentiellement de PME actives dans les domaines classiques de la construction des machines et des métaux, de l'électrotechnique et de l'électronique. Elles développent également de nouvelles technologies dans les domaines des capteurs, la photonique, la robotique, la fabrication additive et la numérisation, l'aéronautique, la technologie spatiale ou la sous-traitance automobile. Les entreprises neuchâtelaises sont totalement représentatives du tissu industriel suisse avec une base forte constituée de la sous-traitance horlogère.

### 3. En quoi la fin des négociations sur l'accord-cadre institutionnel met en péril la voie bilatérale et plus particulièrement les affaires de vos membres ?

Swissmem est déçue de la décision de mai 2021 du Conseil fédéral de mettre un terme aux négociations sur l'accord-cadre. L'industrie MEM risque de subir le même sort que l'industrie médicale lorsqu'il s'agira de renouveler, dans deux à trois ans, la directive « Machines »

avec le risque que les produits industriels suisses ne pourront plus être vendus sur le marché de l'UE sans une nouvelle certification européenne. De plus, la Suisse ne pourra plus participer dans la même mesure au programme de recherche « Horizon Europe » de l'UE. Cela diminue l'attrait des universités suisses et complique l'accès des entreprises suisses aux talents et à la recherche.

### 4. Comment le Conseil fédéral peut atténuer les impacts négatifs de sa décision ?

Le dossier se trouve à nouveau dans les mains du Conseil fédéral. Nous avons besoin de solutions rapides, si nous voulons éviter tout dégât aux entreprises de l'industrie MEM suisse. Swissmem exige du Conseil fédéral qu'il atténue les impacts négatifs de sa décision à l'aide de réformes en Suisse et qu'il poursuive le dialogue avec l'UE et ses États membres de manière offensive mais diplomatique.

### 5. Comment les membres de Swissmem peuvent contourner l'obstacle ?

Pour le moment, nous recommandons à nos membres de se préparer à devoir faire certifier les produits concernés par une institution reconnue dans un pays de l'UE.



**ROLF RIHS**  
COO de Mikron à  
Boudry

Nous proposons des systèmes d'assemblage sur mesure de haute performance ainsi que tous les services associés (pièces de rechange, maintenance du système, formation

et mises à niveau, etc.). Depuis notre usine de Boudry, nous livrons nos pièces aux clients situés en Suisse, mais aussi en Allemagne, en France, en Italie, en Autriche, en République tchèque, en Grande-Bretagne, en Irlande etc. Nos clients se situent aussi dans des pays non européens. 95% de notre production est exportée. À ce jour, nous n'avons pas été impactés par de nouvelles normes et exigences européennes. Nous ne nous attendons pas à des changements significatifs à

court terme. A moyen terme (dans 1-2 ans), cependant, nous pensons que nous devons faire face à plus de complications administratives. Notamment pour deux raisons. Premièrement, nos systèmes d'assemblage doivent être conformes aux normes de l'UE, ce qui signifie que nous devons faire des efforts supplémentaires pour fournir cette preuve. Deuxièmement, cela peut aussi signifier qu'en tant que fournisseur suisse, nous ne serons plus invités à répondre à des appels d'offres d'entreprises craignant que nos systèmes d'assemblage ne répondront pas à la réglementation européenne. En tant que citoyen suisse, je trouve dommage que la Suisse n'ait pas réussi à poursuivre la voie bilatérale avec succès et de manière active. Au cours des 20 dernières années, cette voie a beaucoup apporté à la Suisse, notamment sur le plan économique. En outre, nous pourrions encore prendre des décisions par nous-mêmes. J'aurais souhaité que le Conseil fédéral assume ici un rôle de leadership plus fort et propose une voie pragmatique au lieu d'essayer de gagner du temps et d'écouter trop attentivement les différents groupes d'intérêts.



**MARC SCHULER**  
Managing Director  
DIXI Polytool S.A.  
au Locle

Nous produisons des outils de coupe en carbure monobloc et diamant, des outils de forme, des alésoirs de précision et des fraises-mères. Nos

clients sont actifs dans l'horlogerie, le médical, l'aéronautique, la connectique, le dentaire et même l'automobile. Nous visons des niches à haute valeur ajoutée. 50 % de notre production est exportée. L'Union européenne représente notre plus gros marché (90% des exportations). Nos clients se situent en France, Allemagne, Italie, Espagne et Pays-Bas. Un accès sans entraves à ces marchés est donc capital. La libre circulation des marchandises nous concerne en premier lieu. Mais

la libre-circulation des personnes, aussi. Si les accords bilatéraux venaient à s'éroder, les entreprises risquent de nouvelles chicaneries administratives, voire de nouvelles taxes. Les multinationales, de par leurs réseaux et leurs structures, pourraient du jour au lendemain s'adapter à cette pénalisante situation; mais une PME neuchâteloise comme Dixi, pas! Au bout du compte, l'économie en subirait les frais avec des pertes d'emplois très prévisibles et une perte de compétitivité et de savoir-faire. Difficile d'attirer aussi des talents dans un pays qui verrait les sources vers son plus gros marché se tarir. Depuis le 27 mai, c'est silence-radio au sujet de l'avenir de la voie bilatérale. Les entreprises abhorrent l'incertitude. Enfin, la matière première de la Suisse, ce sont ses cerveaux. Voulons-nous les garder ou les pousser vers l'exil? Le monde politique doit urgemment se ressaisir de ce dossier.



**BENOÎT FÜEG**  
Managing Director,  
Cicorel SA à Boudry

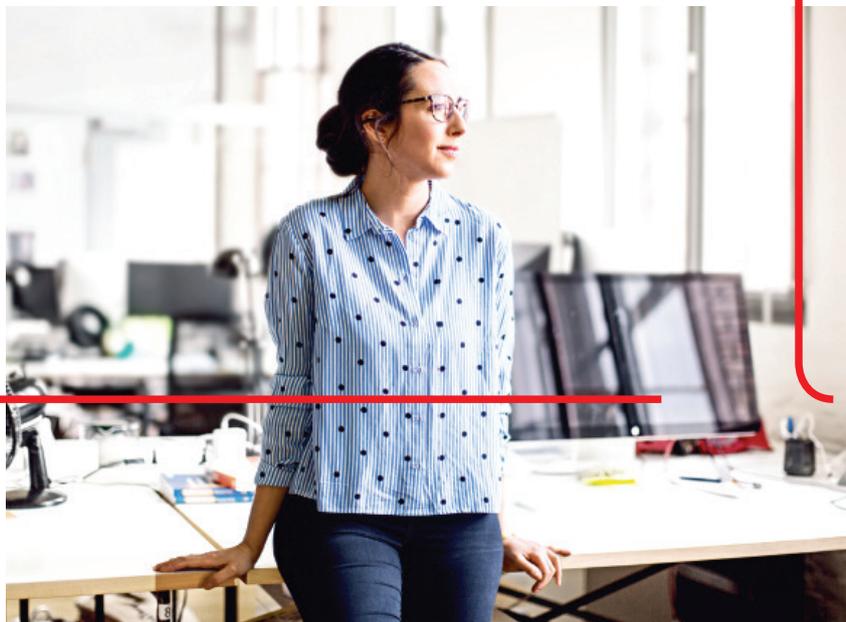
Le groupe Cicor regroupe environ 1900 collaborateurs répartis sur dix sites de production dans le monde entier. Cicor est un acteur global de l'industrie électro-

nique et propose des solutions technologiques innovantes. Chez Cicorel SA à Boudry, nous fabriquons et commercialisons des circuits imprimés de très haute densité. Nos clients sont issus de l'industrie, de l'aérospatial et du médical, qui nécessitent des cycles de qualification longs et coûteux, ou sont issus de domaines high-tech. Ils viennent du monde entier, avec une part élevée en Asie; ils sont ensuite situés aux USA, en Europe et en Suisse. La clientèle européenne se trouve pour l'essentiel

dans les pays limitrophes; elle achète chez nous un savoir-faire et un service qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Ils n'ont plus l'habitude des contraintes douanières, car il n'y en a plus dans la Zone Euro; cependant, ils s'y soumettent car ils ont besoin de nos services. Même si l'Europe est un partenaire commercial majeur et naturel, nous constatons que les relations ne sont pas toujours simples. Nous avons un savoir-faire énorme, mais nous ne pouvons pas nous contenter de ce que nous avons et nous devons continuer d'investir dans les technologies de demain, qui s'adresseront au monde entier. Les accords commerciaux sont très importants pour le maintien de notre compétitivité et prospérité. La Suisse doit surtout s'appuyer sur son innovation, sur son agilité et sa flexibilité. Aussi, nous espérons fortement que les accords bilatéraux seront reconduits dans un intérêt commun.

# Faiseuse d'opinion. Pionnière. Entrepreneuse. Révolutionnaire.

Les réalisations des femmes sont trop diverses  
pour un seul stéréotype.



Des expertes pour des expertes:  
[conseil UBS pour les entrepreneuses.](#)  
[ubs.com/entreprises](https://ubs.com/entreprises)

# L'INFLATION NOUS MENACE-T-ELLE ?

**Alimentée par la flambée des matières premières, les cas de pénurie de produits et le personnel qui se fait de plus en plus rare, la menace inflationniste pèse sur l'activité économique et les marchés financiers. Est-elle fondée ?**

**Entretien avec Pierre-François Donzé, gérant de portefeuilles, Banque Bonhôte & Cie SA, Neuchâtel**



## POURQUOI LES PRIX AUGMENTENT-ILS DEPUIS CE PRINTEMPS ?

D'abord, une explication. L'inflation se définit comme la hausse du niveau moyen des prix des biens et services dans une économie. Elle se traduit par une perte du pouvoir d'achat, dans la mesure où les revenus ne gravissent pas la même pente.

La pandémie de coronavirus et les restrictions mises en place par les Autorités pour endiguer sa progression ont pesé de tout leur poids sur l'économie suisse. Le confinement de la population a affecté à la fois l'offre (c'est-à-dire la capacité productive des entreprises) et la demande (la consommation des ménages). De ce fait, l'activité économique s'est effondrée car à la fois la consommation et la production se sont fortement contractées, et ce dans tous les pays. Cela étant, tous les secteurs n'ont pas été touchés de la même manière.

Mais avec la reprise de l'économie les prix des matières premières (cuivre, fer, acier, aluminium ou encore maïs, blé, soja et bois) connaissent une hausse exponentielle depuis le début de l'année 2021.

## DANS QUELS DOMAINES LA HAUSSE EST-ELLE LA PLUS PROBLÉMATIQUE ?

Les effets collatéraux de la pandémie se font sentir dans de nombreux secteurs qui souffrent d'une pénurie mondiale de matières premières du secteur automobile à la chimie en passant par celui de la construction. Pas un secteur d'activités n'y échappe. Les prix flambent et les fournisseurs ont du mal à fournir. Conséquences : les entreprises doivent soit

réduire leurs marges soit augmenter leurs prix. Pour les clients finaux, l'impact sur les coûts, mais aussi l'augmentation des délais, se font sentir. Finalement, c'est tout le paradoxe de la mondialisation. Le fait d'être aussi intégrés et interconnectés nous rend à la fois plus forts et plus vulnérables. Il suffit qu'un événement (attaque terroriste, choc financier, foyer épidémique) survienne à un moment donné en un point précis pour que l'ensemble du système se grippe et entraîne d'incalculables conséquences en cascade.

## COMMENT SE PROTÉGER DE L'INFLATION ?

En matière de placement financier, la solution consiste tout d'abord à avoir un portefeuille bien diversifié.

L'actif qui vient à l'esprit lorsqu'on évoque l'inflation est l'or, en particulier lorsque les taux réels sont proches de zéro, voire négatifs comme c'est le cas aujourd'hui. Dans cette configuration, l'or est intéressant pour se prémunir de l'inflation. Il a toujours été dans l'histoire pensé comme une valeur refuge, notamment dans les périodes d'hyperinflation.

Finalement, aussi longtemps que l'inflation ne dérape pas, c'est-à-dire qu'elle ne devient pas négative ou, au contraire, exagérément élevée, l'investisseur en actions n'a rien à craindre. En revanche, l'investisseur en obligations devrait protéger son portefeuille contre une hausse de l'inflation.

## ET QUI SERAIT TOUCHÉ ?

Ces facteurs de demande et d'offre sont considérés comme transitoires : une fois la pandémie terminée, l'offre va se remettre en place et l'épargne accumulée sera dépensée. Ainsi, l'inflation qui en résulte ne devrait pas persister, du moins en théorie. D'une certaine manière, c'est même un signe que l'économie se remet sur les rails et que la situation se normalise.

Toutefois, si l'inflation devait rester durablement élevée, cette situation pourrait constituer un problème pour la reprise. Une telle inflation plus durable pourrait avoir des conséquences pour tous les prix dans l'économie, notamment dans le secteur de l'immobilier. Il y a néanmoins de bonnes raisons de ne pas parier sur une inflation excessive pour le moment mais il convient de suivre cela de près.

## L'INFLATION EST-ELLE TOUJOURS MAUVAISE ?

C'est un peu comme une lutte entre le Bien et le Mal. Mais l'inflation reste un élément favorable aux gouvernements fortement endettés car le niveau réel de leur dette diminue.

**Nadia Garavaldi Liengme**

Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI



## CHAMBLEAU, L'ART D'OFFRIR



08:50

Vous souhaitez bénéficier  
des compétences d'un spécialiste.

Là maintenant,  
le Groupe Mutuel met au service  
de votre entreprise un savoir-faire  
de haut niveau pour l'ensemble  
des assurances de votre personnel.

### Groupe Mutuel Entreprise®

Assurance-accidents,  
assurance indemnité  
journalière, prévoyance  
professionnelle et  
assurance-maladie  
complémentaire

Santé®

Vie®

Patrimoine®

Entreprise®

**Groupe Mutuel**  
Assurances  
Versicherungen  
Assicurazioni

Assuré. Là. Maintenant.

## ELECTRICITÉ: LES TARIFS POURRAIENT AUGMENTER

Le prix de l'électricité pourrait prochainement augmenter, annonce le Groupe E. Dès 2022, l'énergéticien reverra à la hausse ses tarifs pour les distributeurs utilisant son réseau haute tension, à savoir Gruyère Energie, IB-Murten, Viteos et Romande Energie. Il répercute une hausse des prix pratiquée par Swissgrid, le gestionnaire national du réseau de transport à très haute tension, ainsi qu'une couverture insuffisante des coûts pour l'utilisation de son propre réseau. L'énergéticien évalue à environ 3 francs par mois l'augmentation moyenne du prix de l'électricité pour un ménage de cinq personnes consommant 4500 kWh par an.

## UN NOUVEL HÔTEL SIMPLE EN VILLE DE NEUCHÂTEL

L'offre hôtelière de la Ville de Neuchâtel s'est accrue d'un quart depuis le 2 août dernier avec l'ouverture du Neuchâtel City Hôtel. Celui-ci propose en effet une centaine de chambres dans une gamme de prix qui manquait sur le marché, selon les professionnels locaux de la branche. Le nouvel établissement renoue par ailleurs avec la tradition hôtelière du bâtiment, qui avait accueilli durant trente ans la chaîne Eurotel.

## LE GROUPE COOP PEUT RACHETER JUMBO

La Commission de la concurrence a autorisé début août le groupe Coop à acquérir la chaîne de magasins de bricolage Jumbo, jusqu'alors partie intégrante du groupe Manor, pour un montant qui n'a pas été révélé.

## UNE PLATEFORME INÉDITE POUR TESTER DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS ANTIPARASITAIRES

Fondée par d'anciens employés de Novartis, l'entreprise de biotechnologie neuchâteloise INVENesis, associée à l'INRAE et au CSEM, a mis au point une plateforme de test novatrice, pour la recherche de nouveaux traitements antiparasitaires. Soutenu par le Canton de Neuchâtel et par Innosuisse, le système suscite déjà l'intérêt de plusieurs entreprises phares du domaine de la Santé Animale. Un outil convoité, à l'heure où les parasites développent de plus en plus de résistance aux médicaments.

## LE CHAPEAU DE NAPOLÉON A TROQUÉ SON ENSEIGNE: DE RESTAURANT, IL EST DEVENU MANUFACTURE HORLOGÈRE

En octobre 2020, on apprenait que le restaurant du Chapeau de Napoléon, qui domine Fleurier et le Val-de-Travers, avait été vendu à l'horloger Kari Voutilainen. Après plusieurs mois de travaux pour transformer le restaurant en atelier d'horlogerie et un déménagement intense, la manufacture a pu reprendre ses activités fin mai dernier déjà. Les montres Voutilainen, c'est, par année, près d'une soixantaine de pièces uniques sortant des ateliers grâce au précieux savoir-faire d'une trentaine d'employés.

## LE CSEM JOUE LES MÉTRONOMES POUR LA MISSION SPATIALE LISA, QUI VISE À DÉTECTER LES ONDES GRAVITATIONNELLES DEPUIS L'ESPACE

Le CSEM teste actuellement un laser spécial développé par la NASA, dans le cadre de la mission spatiale LISA. Cordonnée par l'Agence Spatiale Européenne (ESA), cette mission vise à détecter les ondes gravitationnelles depuis l'espace. A travers ce projet as-

trophysique majeur, l'ESA entend obtenir des informations inédites sur la structure des trous noirs et les origines de l'univers. Le lancement des trois satellites impliqués dans cette mission est prévu pour 2034.

## DES COMMANDES JUSQU'EN 2023 POUR EM MICROELECTRONIC

Le fabricant de semi-conducteurs EM Microelectronics, filiale du groupe Swatch basée à Marin, enregistre une forte demande pour ses produits, dans un contexte marqué par une pénurie globale de composants microélectroniques en raison de la relance économique en cours. L'entreprise a enregistré une très forte hausse de plus de 50% des commandes au premier semestre. Pour 2022, elle a un carnet de commandes excédant déjà largement ce que la fabrique permet de produire.

## LE CSEM TESTE UN LASER DÉVELOPPÉ PAR LA NASA

Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), à Neuchâtel, teste actuellement un laser spécial développé par la Nasa, dans le cadre de la mission spatiale Lisa. Ce projet, coordonné par l'Agence spatiale européenne (ESA), vise à détecter les ondes gravitationnelles depuis l'espace.

## L'ENTREPRISE BERNASCONI RACHETÉE PAR UN GROUPE FRANÇAIS

Le constructeur neuchâtelois rejoint le groupe Maïa, acteur lyonnais de la construction d'ouvrages techniques. Le siège et les emplois sont maintenus aux Geneveys-sur-Coffrane.

**Vous souhaitez nous transmettre une information concernant votre entreprise. Merci de nous envoyer ces informations à [nadia.garavaldi@cnci.ch](mailto:nadia.garavaldi@cnci.ch)**

# Association PME et Créateurs d'entreprises

## Notre site internet fait peau neuve!

[www.pmece.ch](http://www.pmece.ch)

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau site Internet!

Après plusieurs semaines de brainstorming, d'échanges avec notre agence web, de rédaction et re-rédaction, de réflexions en équipe... notre nouveau site internet est en ligne!

Huit onglets principaux sont déployés sur ce site pour permettre à nos visiteurs de découvrir les différentes activités de l'Association (visites d'entreprises, 5 à 7, manifestations, vidéos des membres, photos des événements). Il est également doté d'un moteur de recherche intuitif regroupant tous les Membres.

Nous espérons que vous apprécierez tout autant que nous cette nouvelle version. Bien sûr, n'hésitez pas à nous donner votre avis, nous tiendrons compte de toutes vos remarques.

Bonne navigation!

**Nadia Garavaldi Liengme**  
Secrétaire PME-CE

### L'ASSOCIATION PME-CE REPREND SON ACTIVITÉ...

**21 octobre 2021**

**Visite de Zesar SA**

Fabrication de mobilier scolaire  
Tavannes

**2 novembre 2021**

**Visite de Borotec SA**

Mécanique de haute précision  
Saint-Blaise

**25 novembre 2021**

**5 à 7 PME**

**Disrupter la collaboration entre entreprises**  
CNCI

**9 décembre 2021**

**Networking de fin d'année PME-CE**

Caveau La Différence La Chaux-de-Fonds

Les manifestations PME-CE sont exclusivement réservées aux Membres

## Assemblée générale de la FTJA à Dijon



**Charles Constantin**  
secrétaire de la FTJA CNCI

L'Assemblée générale de la Fédération du Transjuralpin (FTJA) a eu lieu à Dijon, le 21 septembre 2021. Elle a réuni une trentaine de participants, dont des représentants des Municipalités de Neuchâtel, Val-de-Travers, Pontarlier et Frasne ainsi que ceux des Cantons de Vaud et de Neuchâtel. Le Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Michel Neugnot, a ouvert l'Assemblée générale, à laquelle participaient aussi Jean-Marie Sermier, député à l'Assemblée nationale, Alain Barbey, Directeur régional Ouest CFF, et Fabien Soulet, CEO TGV-Lyria. Gurwan Balboux (Directeur Marketing et Relation Clients TER Bourgogne-Franche-Comté) et Laurent Joël (Directeur des gares de Bourgogne-Franche-Comté pour Gares & Connexions) ont présenté la Gare SNCF de Dijon et ses derniers aménagements. Ils ont également abordé son importance et son rayonnement. Une table ronde a porté sur deux questions: «Comment développer le tourisme entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et les Cantons de Vaud et de Neuchâtel?» et «La ligne TGV à travers le massif jurassien peut-elle contribuer à un développement du tourisme entre ces trois régions?». Lors de cette Assemblée générale, un article des statuts FTJA a été modifié. Désormais, il est mentionné que la FTJA œuvre pour la vitalité des tronçons ferroviaires Lausanne-Vallorbe-Frasne et Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne direction Paris en TGV-Lyria.

# Damien Cottier succède à Jean-Claude Baudoin pour présider les arts et métiers neuchâtelois



Le 24 août, l'Assemblée générale de l'Union neuchâteloise des arts et métiers (UNAM) a élu Damien Cottier comme nouveau Président. Ce dernier succède à Jean-Claude Baudoin, Président de la faïtière neuchâteloise des arts et métiers depuis 2007. La présidence de l'UNAM permettra au Conseiller national d'appréhender notamment les préoccupations et les défis des 17 associations membres de l'UNAM afin de les relayer au Parlement fédéral ainsi qu'auprès des autorités exécutives fédérale et cantonale. Pour l'UNAM, Damien Cottier ouvre de nouveaux réseaux fédéraux et permet de maintenir les liens cantonaux, patiemment tissés par Jean-Claude Baudoin. « Remplacer Jean-Claude ne sera pas une mince affaire, tant il a imprégné l'UNAM par ses initiatives et son action tout au long de ces 14 dernières années » déclare Damien Cottier. Au cours de l'Assemblée générale, Jean Wenger, vice-président de l'UNAM et membre d'honneur de l'USAM, et Laurence Veya, co-présidente de GastroNeuchâtel, ont remis leurs mandats de membres du Comité de l'UNAM. Laurence Veya est remplacée par Caroline Juillerat, coprésidente de GastroNeuchâtel, déléguée à l'association faïtière «GastroSuisse » et députée au Grand Conseil.

**Charles Constantin**  
secrétaire de l'UNAM

## Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.



LesPerceNeige

Fondation Les Perce-Neige  
chemin Mon Loisir 23e  
2208 Les Hauts-Geneveys  
[www.perce-neige.ch](http://www.perce-neige.ch)

Pour toute demande:  
Flavian Zimmermann  
tél. 032 886 67 30  
[pn.ateliers-com@ne.ch](mailto:pn.ateliers-com@ne.ch)

## Bons cadeaux du CID

Plus de 30'000 bons cadeaux du CID ont été offerts par des entreprises, institutions ou particuliers (du canton et de ses environs) à la population neuchâteloise, rien que pour le CID Neuchâtel. Les autres CID du canton ont également bénéficié de cette opération, lancée fin 2020.

Imaginée, dans un premier temps, comme une opération unique, nous avons décidé de la faire perdurer, au vu de son succès.

Le commerce de proximité est loin d'être sorti de la crise et les consommateurs ont toujours à cœur de faire vivre leurs commerçants locaux.

Pour y contribuer, offrez des bons CID (valables dans plus de 250 commerces du canton de Neuchâtel), à commander sur [www.fncid.ch](http://www.fncid.ch)

**Emmanuela Daverio**  
Secrétaire patronale CID Neuchâtel

SOUTENEZ LE COMMERCE LOCAL!

# BONS CID

Offrez à vos collaborateurs, clients ou proches, le plus grand choix de cadeaux dans tout le Canton de Neuchâtel.



[WWW.FNCID.CH](http://WWW.FNCID.CH)

Valables dans tous les commerces membres de la FNCID et de ses sections.  
(Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Val-de-Travers)

# FABIEN ZENNARO

## CO-FONDATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE VNV SA

Entreprise d'informatique

**Nadia Garavaldi Liengme**

Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

### Pouvez-vous nous expliquer quels services propose votre entreprise ?

Nous travaillons sur quatre axes principaux :

1. Un data center de proximité à l'empreinte carbone réduite permettant aux entreprises qui ont besoin de faire héberger leurs données informatiques. C'est d'ailleurs l'un des premiers centres de données de Suisse à bénéficier totalement d'un refroidissement passif selon un principe de « free cooling » : en profitant de la température extérieure pour faire baisser la température à l'intérieur sans utiliser d'énergie supplémentaire.
2. Des Services IT et des Solutions Cloud efficaces notamment pour les structures entre 40 et 500 collaborateurs.
3. Des services de développement et d'ingénierie logicielle : développement de sites web, applications mobiles, plateformes e-commerce, applications de gestion et plateformes dédiées aux objets connectés.
4. Un service appelé *Business design* permettant d'analyser et de proposer à nos clients des solutions innovantes, pragmatiques et adaptées à leurs besoins en utilisant les technologies adéquates.

### Comment vous est venue l'idée de monter votre propre société ?

J'ai créé l'entreprise en 2001 avec mon frère jumeau Mikaël alors que nous venions de terminer nos études. Nous nous sommes lancés dans un domaine qui nous passionne et dans lequel nous avons pu utiliser dès le départ la plupart de nos compétences nécessaires au lancement de notre projet. Aujourd'hui, l'entreprise compte plus de 40 collaborateurs dont 5 apprenti-e-s (employée de commerce et informaticiens) et enregistre une croissance organique de 15%.

### Avez-vous pu bénéficier du soutien de la Promotion économique ?

Oui au travers de certains projets NPR (aides financières pour projets novateurs) et également dans le cadre du projet *eat's me* - une application gratuite pour aider les propriétaires de restaurants. Nous gardons de très bons contacts avec le NECO.

### Comment les besoins de vos clients ont-ils évolué ces derniers mois ?

Nous n'avons pas été impactés par la crise sanitaire car celle-ci a accéléré la transformation digitale dans les entreprises: augmentation du télétravail, digitalisation des interactions, migration vers le cloud, sites e-commerce, etc. Cette période, inédite, a été l'élément déclencheur des entreprises en retard sur leur digitalisation. Et aujourd'hui, la plupart d'entre elles ont décidé de maintenir les progrès qu'elles ont fait durant cette période. Finalement, à plus long terme, le recours au cloud, de plus en plus démocratisé, va poser des questions de cybersécurité, offrant de nouvelles opportunités de développement pour le secteur informatique. Point négatif : nous constatons une pénurie de

matériel informatique liée à la crise du Covid-19. Elle impacte les coûts et les délais.

### Quel impact a l'Intelligence Artificielle (IA) sur votre secteur ?

L'intelligence artificielle se développe dans quasiment tous les secteurs de notre société sans que personne ne s'en rende vraiment compte. On assiste à des changements incessants dans le domaine de l'informatique, et l'IA est une composante de plus en plus présente. Cette omniprésence de l'IA tend à rendre accessible à tout un chacun des fonctionnalités qui étaient réservées jusque-là qu'à des sociétés possédant des moyens colossaux.

### Quelles compétences faut-il avoir pour devenir un informaticien expérimenté ?

De la curiosité, de la persévérance, de la polyvalence, de l'adaptabilité, de la logique, le sens de l'analyse et de l'écoute. L'informatique n'est pas une science simple, c'est une discipline exigeante, une science faite pour les gens déterminés et qui ne laisse aucune place au hasard. Mais les débouchés sont innombrables et les besoins en informaticiens toujours grandissants.

### Le domaine de l'informatique a toujours le vent en poupe, est-ce que le recrutement est facile à la sortie d'école ?

Le recrutement n'est pas facile car il y a une véritable pénurie d'informaticiens en Suisse. D'un côté, les écoles forment un nombre croissant d'informaticiens mais la tendance n'est pas suffisamment forte car la demande en professionnels est alimentée par la numérisation galopante de l'économie et de l'administration. C'est un véritable problème.

Heureusement, notre taux de turnover est extrêmement faible, nous mettons un accent particulier sur le bien-être et la qualité de vie au travail de nos employés.

### Sur quoi allez-vous miser pour assurer la bonne marche de vos affaires en 2022 ?

Notre stratégie à terme consiste à proposer nos propres produits et à les déployer à large échelle. L'objectif final étant de pérenniser le savoir-faire de notre entreprise et l'emploi dans notre région. Dans notre activité, nous mettons un point d'honneur à être présents à l'échelle locale et à collaborer. Mon frère et moi sommes nés au Locle. Nous sommes des gens d'ici. Nous voulons faire profiter notre région d'initiatives intéressantes. En 2020, malgré la pandémie, notre société a augmenté son soutien aux associations culturelles et sportives et le sponsoring représente désormais 10% de notre chiffre d'affaires.

### Un dernier mot pour la fin ?

VNV SA fête cette année ses 20 ans d'existence grâce à une équipe de collaborateurs motivés et un environnement favorable. Nous sommes très fiers de notre canton et nous espérons que notre entreprise continuera d'y prospérer dans les années à venir.



**21.10**

**RENCONTRE DE L'ÉCONOMIE  
NEUCHÂTELOISE AVEC LE PRÉSIDENT  
DE LA CONFÉDÉRATION, GUY PARMELIN  
EN PARTENARIAT AVEC LA BCN**

Quel rôle jouent les entreprises pour l'attractivité des Montagnes Neuchâteloises et de quelles conditions-cadres ont-elles besoin pour se développer? Quelle est l'importance de l'économie neuchâteloise pour le PIB de la Suisse et comment peut-on renforcer la richesse créée sur place? Comment peut-on assurer un avenir radieux à cette région en la rendant plus attractive? Ces trois questions occuperont 8 intervenants, actifs dans l'entrepreneuriat, la sphère associative et la politique. Au Club 44, l'AIP, l'apiah, la CIN, la CNCI, la Convention patronale de l'industrie horlogère, la FER Neuchâtel, la FNSO et l'UNAM ainsi que leurs membres en discuteront. Ils auront l'honneur d'écouter le président de la Confédération et chef du Département fédéral de l'économie de la formation et de la recherche (DEFER), Monsieur Guy Parmelin.

Informations sur [www.cnci.ch](http://www.cnci.ch) > Agenda

**11:15 - 12:30**

Club 44 à La Chaux-de-Fonds



**02.11**

**FORMATIONS EXPORT:  
« L'ORIGINE NON-PRÉFÉRENTIELLE, CERTIFI-  
CATS ET  
ATTESTATIONS D'ORIGINE »**

**Thématique de la formation:** Le certificat d'origine est un document officiel qui est utilisé lors d'exportations de marchandises, en principe vers des pays n'ayant pas d'accord de libre-échange avec la Suisse. La nécessité d'un tel document découle des exigences des Autorités des pays importateurs. Toutefois, l'obtention d'un certificat d'origine ou d'une attestation d'origine non préférentielle dépend de règles bien précises et spécifiques contenues dans deux Ordonnances fédérales totalement indépendantes des accords de libre-échange que la Suisse a conclus avec d'autres pays.

**13:30 - 16:30**

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

**27.10**

**WEBINAIRE  
CONJONCTURE,  
PÉNURIE DE MARCHANDISES  
ET DE PERSONNEL**

L'économie se redresse. Les signaux de reprise sont clairement perceptibles. Dans ce contexte, la CNCI a sondé l'état de santé de l'économie neuchâteloise pour en restituer une image synthétique. Quelle est la marche des entreprises selon les secteurs? Les sociétés envisagent-elles d'investir au cours des prochains mois? Quelles sont les perspectives en termes d'effectifs et de politique salariale? Quelles difficultés rencontrent les entreprises au niveau du recrutement et de l'approvisionnement? Comment y parer? Les réponses à ces questions seront données par trois intervenants: Karine Doan, Professeure associée de Supply Chain Management à la HEG - Haute école de gestion Arc, Florian Néméti, Directeur CNCI et Charles Constantin, membre de la Direction CNCI.

Participation gratuite au webinaire, mais inscription obligatoire sur [www.cnci.ch](http://www.cnci.ch) > agenda

**09:45 - 11:45**

**08.11**

**WEBINAIRE  
JURILEX**

**Séminaire de présentation de  
jurisprudences récentes en  
droit du travail.**

Organisé en collaboration avec le service juridique de la CVCI

**14:00 - 15:30**

Retrouvez  
notre agenda



votre partenaire de **confiance**  
pour vos projets éNErgétiques

**Avance  
des subventions  
fédérales**

sur votre installation  
photovoltaïque

## Prix compétitifs et service de proximité

- ✓ Photovoltaïque
- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Installation électrique
- ✓ Borne de recharge Vmotion

Offre gratuite et sans engagement  
viteos.ch / 032 886 0 886

**viteos**  
toutes vos énergies

## OUTILS DE PRÉCISION EN CARBURE MONOBLOC ET DIAMANT

**Une innovation décisive  
pour vos futurs  
investissements !**

### DIXI 7442 / 7443 COOL+

**Fraises et micro-fraises à lubrification  
orientée et accélérée**

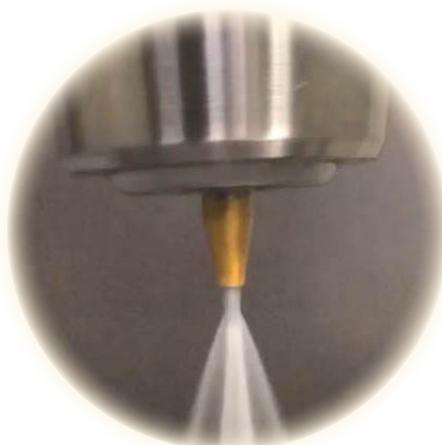
➤ Les forces de coupe sont diminuées de 20 à 50%

La température dans la zone  
d'usinage est largement réduite.

Les copeaux sont évacués rapidement.

➤ Le concept DIXI COOL+ ne se limite  
pas aux fraises en bout deux tailles.  
La partie active de l'outil peut tout  
à fait être une fraise hémisphé-  
rique, une fraise à fileter, voire un  
alésoir pour trous passants.

#### VIDEO



**DIXI POLYTOOL S.A.**

Av. du Technicum 37

CH - 2400 Le Locle

T +41 (0)32 933 54 44

F +41 (0)32 931 89 16

dixipoly@dixi.ch